

## Moyen # 4

# *Réclamer ce à quoi nous avons droit*

- ✿ Établir la spécificité de SADP
- ✿ Revendiquer auprès des gouvernements
- ✿ Assurer notre présence stratégique
- ✿ Créer des alliances
- ✿ Se rapprocher des autorités pénitentiaires

**MOYEN 4 : RÉCLAMER CE À QUOI NOUS AVONS DROIT**

- Les ACTIONS
- A) Établir la spécificité de SADP
  - B) Revendiquer auprès des gouvernements
  - C) Assurer notre présence stratégique
  - D) Créer des alliances
  - E) Se rapprocher des autorités pénitentiaires

*Le 4<sup>e</sup> moyen préconisé est plutôt du ressort du maire, car il relève davantage du niveau politique. Voici les grandes lignes de l'allocation prononcée par M. le maire Guy Charbonneau.*

Nous devons faire des représentations pour établir la notoriété de SADP ou la reconnaissance de ce que nous sommes. En fait, il faut établir notre spécificité, notre différence. Sainte-Anne-des-Plaines, ce n'est ni Laval ni Blainville ni St-Lin. Et cette reconnaissance spécifique ne s'acquiert qu'en étant présent auprès des diverses organisations auxquelles nous appartenons.

En étant présent, on peut mettre de l'avant le point de vue de notre ville sur les différents enjeux. Je vous rappelle que les absents ont toujours tort et à tout le moins, sont ignorés.

En toute modestie, je pense que les aspirations de SADP sont maintenant mieux connues tant à la MRC, qu'à la CRÉ des Laurentides tout comme à la CIT, à la SODET ou à la Table des Aînés. Et ceci est du au fait que nous énonçons clairement nos besoins comme nos contraintes.

Notre attitude a permis de créer des alliances et nous devons continuer d'en établir d'autres. À la MRC, on m'a confié divers dossiers dont la présidence du CCA et le dossier du COBAMIL.

À notre invitation, pour la première fois dans notre ville, nous avons reçu le D G de la CRÉ des Laurentides avec quelques membres de son équipe. En poussant un peu, nous avons eu une petite ouverture auprès du CSSS pour améliorer le service de la clinique médicale même si ce n'est pas une responsabilité municipale. Nous savons bien que ce sont nos citoyens qui en bénéficieront.

Pour avoir une écoute dans les dossiers régionaux, il faut d'abord établir notre crédibilité et être présent aux différentes tables. Nous devons être pro-actifs. Personne ne viendra nous faire de cadeaux. **Il faut réclamer ce à quoi on a droit.**

Les grands dossiers sur lesquels nous devons travailler sont :

- notre accès au Pacte rural,
- un allègement du fardeau de la CMM,
- la prise en charge par le MTQ d'une partie de nos routes rurales
- la demande d'exclusion.

Ce ne sera pas facile et ce sera long. Raison de plus pour commencer tout de suite.

Finalement, nous voulons nous rapprocher des autorités pénitentiaires où on retrouve beaucoup de terrain qui peut servir à agrandir leurs bâtiments ou qui pourrait aussi servir de prochaine étape pour un parc industriel. C'est un citoyen corporatif important tant par sa surface que par son compte de taxes. Nous avons intérêt l'un comme l'autre à travailler ensemble et collaborer.